



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements d'hébergement

Question écrite n° 58962

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la nécessité de tenir compte fiscalement des exigences du tourisme. En effet, l'objectif visant à faire de la France la 1ère destination touristique mondiale en termes de recettes suppose que des mesures fortes soient prises en ce sens et que dans un souci de compétitivité les charges fiscales pesant sur nos entreprises ne soient pas alourdies. Dans la mesure où le rapport d'une mission parlementaire sur « la fiscalité de l'hébergement » devrait être remis ce mois-ci, il serait important d'attendre ses conclusions afin que les différentes formes d'hébergement proposées en France puissent être assujetties à une fiscalité équitable. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58962

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5416

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)